

DOSSIER
DE PRESSE



ENERCOOP Rhône-Alpes

l'électricité verte & citoyenne

CONFÉRENCE DE PRESSE

Le vendredi 19 novembre 2010
Lors du Salon *Vivez Nature* à Eurexpo (Lyon)
Espace Bio Conférence



SOMMAIRE

1. Communiqué de presse
 2. Contexte
 3. Projet
 4. Objectifs
 5. De l'électricité verte à portée de tous
 - Professionnels et collectivités
 - Particuliers
 6. Les garanties
 7. Une structure éthique et démocratique
 - Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
 - Devenir sociétaire
 - Entreprise solidaire
 8. Relocaliser et développer la production d'énergie renouvelable
 - Sites existants
 - Projets en cours
 9. Le réseau de transport
 10. Le prix de l'électricité
 11. Ils ont choisi Enercoop Rhône-Alpes (témoignages)
 12. Maîtrise de l'énergie
 13. Informations pratiques
 14. Partenaires
 15. Visuels disponibles pour la Presse
- Annexe 1 : Extrait rapport *Ecolo Watt*

« Diminuer nos consommations d'énergie, produire et fournir de l'électricité 100% d'origine renouvelable, relocaliser les moyens de production d'énergie et permettre aux citoyens de se les réapproprier, œuvrer pour une économie sociale et solidaire, sont les ambitions d'Enercoop Rhône-Alpes ».

Florence Martin, Présidente d'Enercoop Rhône-Alpes.



Enercoop, l'électricité 100% citoyenne & renouvelable, s'implante en Rhône-Alpes

Depuis l'ouverture du marché il y a 3 ans, particuliers, professionnels et collectivités peuvent choisir leur fournisseur d'électricité et opter pour une offre provenant de productions renouvelables. Dès lors Enercoop a été lancée en 2005 au niveau national pour aujourd'hui s'implanter en Rhône-Alpes, dans l'hôtel d'activité ARTIS dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS) situé à Fontaine (38).

Enercoop Rhône-Alpes a été créée à l'initiative de plusieurs organisations écologistes (*Greenpeace, les Amis de la Terre, Biogone, etc.*), de l'économie sociale et solidaire (*la Nef, etc.*) et de promotions des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie (*Hespul, Inddigo, ASDER, etc.*) dans le but d'assurer à tous un accès à une énergie propre et à un prix abordable, et ce, en toute transparence.

« Diminuer nos consommations d'énergie, produire et fournir de l'électricité 100% d'origine renouvelable, relocaliser les moyens de production d'énergie et permettre aux citoyens de se les réapproprier, œuvrer pour une économie sociale et solidaire, sont les ambitions de la coopérative régionale » explique Florence Martin, Présidente d'Enercoop Rhône-Alpes.

Les objectifs d'Enercoop Rhône-Alpes

- investir collectivement dans des moyens de production d'énergie renouvelable (*hydro-électricité, biogaz, éolien, solaire*)
- fournir une énergie d'origine locale et 100% renouvelable aux particuliers, professionnels et collectivités de la région Rhône-Alpes
- offrir des services liés à la maîtrise de l'énergie dans le but de réduire les consommations (*conseil, diagnostic, achats groupés, etc.*)

« Dans un contexte global marqué par la double crise environnementale, et économique et sociale, le projet d'Enercoop Rhône-Alpes se veut une réponse concrète et positive sur la question de l'énergie et particulièrement de l'électricité » déclare Frédéric Marillier, Directeur de la coopérative.

Premier projet de production locale !

Enercoop Rhône-Alpes a un premier projet d'investissement à l'étude dans une micro-centrale hydraulique situé dans la Drôme. Cette installation aura une puissance de 20 kW et une production prévisionnelle de 100 000 kWh/an. L'investissement est estimé à environ 100 000 euros.

Le site, lieu d'accueil pour les scolaires et les colonies, géré par une coopérative, devrait donc aussi devenir un lieu de démonstration et de pédagogie.

Impliquer tous les acteurs d'un territoire

De forme privée et d'intérêt public, le statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) s'inscrit dans le courant de l'économie sociale et solidaire, système économique qui place l'homme, et non le capital, au cœur du projet.

La SCIC permet d'associer consommateurs, producteurs, salariés, collectivités et partenaires autour du même projet, sur le principe : 1 personne = 1 voix.

Elle impose le réinvestissement des bénéfices dans de nouveaux moyens de production, des services d'utilisation rationnelle de l'énergie et le soutien des filières les moins développées.

Choisir Enercoop Rhône-Alpes, c'est préférer une électricité verte et développer les énergies renouvelables de sa Région. La coopérative a reçu le soutien de Grenoble Alpes Métropole, la Région Rhône-Alpes, l'URSCOP et la MCAE.

Informations et souscriptions sur : www.enercoop-rhone-alpes.fr | contact@enercoop-rhone-alpes.fr | Tel : 04 56 40 04 20



Contexte énergétique & socio-économique

Climat et épuisement des ressources

Le dérèglement climatique et la certitude de l'épuisement prochain des énergies fossiles imposent une nouvelle approche des questions énergétiques.

Exploiter les énergies renouvelables, c'est respecter l'environnement, limiter les gaz à effet de serre et valoriser les ressources locales.

Menace pour les plus démunis

Notre mode de production et de consommation énergétique n'est pas durable et la hausse des prix de l'énergie notamment électrique est une menace pour les plus démunis.

Une évolution en profondeur du système actuel de production et de consommation d'énergie est nécessaire sans quoi l'objectif fixé par la commission européenne ne pourra être atteint.

Le Livre Blanc sur les énergies renouvelables de la Commission européenne fixe pour objectif de fournir 12 % de la consommation d'énergie intérieure brute à partir de sources renouvelables en 2010.

Concernant l'électricité, la directive européenne CE\77 de 2001 fixe à 21% la part de la consommation d'électricité d'origine renouvelable en 2010. Actuellement, ce taux est de seulement 10,4 % en France.

Le 12 décembre 2008, les 27 pays de l'Union européenne ont adopté le "Paquet Énergie Climat" qui vise un triple objectif d'ici 2020 : réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, augmenter de 20% l'efficacité énergétique et atteindre une proportion de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique. Ces objectifs traduits en France dans le cadre du Grenelle de l'environnement implique une augmentation à hauteur de 23% des énergies renouvelables dans la consommation énergétique française.

Atteindre cet objectif dépend de l'engagement de chacun dans un véritable choix de société.

La France en retard sur ses voisins

La politique énergétique française est restée concentrée sur l'énergie nucléaire, au détriment des énergies nouvelles, au contraire de nos voisins européens, Allemagne et Espagne notamment, qui développent activement le recours aux ressources naturelles renouvelables.

	Photovoltaïque	Éolien
France	47 Méga Watt	3260 Méga Watt
Allemagne	3846 Méga Watt	23300 Méga Watt

Chiffres 2007

Contexte réglementaire et ouverture du marché de l'électricité

L'ouverture du marché permet l'arrivée de l'offre Enercoop provenant d'énergies 100% renouvelables.

Europe

Libéralisation du marché de l'électricité

Directive du 19 décembre 1996 sur la libéralisation du marché intérieur de l'énergie.

Directives de 2003 (2003/54/CE et 2003/55/CE) - Droit français : loi n° 2004-803 du 9 août 2004.

France

Le marché de la fourniture d'électricité s'est ouvert à la concurrence en France :

- pour les professionnels le 1er juillet 2004
- pour les particuliers le 1er juillet 2007.

Ainsi, depuis le 1er juillet 2004, deux marchés de l'électricité coexistent :

- le marché régulé, historique, dont les prix sont fixés par l'État
- le marché dérégulé, dit marché libre.

Depuis le 1er juillet 2007 pour les particuliers (2004 pour les professionnels), l'ensemble des consommateurs peut choisir librement son fournisseur d'électricité.

Cette possibilité a entraîné la création au niveau national d'Enercoop, seul fournisseur d'électricité à proposer uniquement de l'électricité 100 % renouvelable en provenance direct de producteurs éolien, hydraulique, solaire et biogaz.

L'offre d'Enercoop répond donc à un besoin clairement identifié : celui d'une solution clé en main pour agir simplement et concrètement face au réchauffement climatique et la raréfaction des sources d'énergie.



Le Projet Enercoop

L'origine du projet

Partageant un même constat et la nécessité d'engager dès maintenant la réorientation de nos politiques énergétiques, plusieurs acteurs de la protection de l'environnement, du développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie, ainsi que de l'économie sociale et solidaire ont décidé d'inventer un modèle éthique et responsable de la gestion de l'énergie, aux ambitions suivantes :

- Promouvoir les comportements sobres en énergie
- Promouvoir l'efficacité énergétique
- Développer les énergies renouvelables
- Permettre à chacun de satisfaire ses besoins de base en énergie
- Rapprocher les lieux de productions des lieux de consommation
- Relocaliser les décisions au sein des territoires
- Offrir à chaque citoyen la possibilité d'investir dans des moyens de production.

Cette réorientation urgente passe par une réappropriation citoyenne et collective des enjeux énergétiques et un développement en accord avec le territoire et ses acteurs. Dans ce contexte, l'idée d'impliquer largement et directement les acteurs d'une région dans les choix énergétiques, en leur proposant parts sociales et droit de vote dans une coopérative de production et de services énergétiques, est une solution appropriée au développement du secteur des énergies renouvelables et d'un nouveau modèle énergétique propre, sobre, juste et démocratique.

C'est ainsi que sont nées Enercoop à Paris en 2005 et Enercoop Rhône-Alpes en 2010.

Le projet en Rhône-Alpes

Enercoop Rhône-Alpes est ainsi née de la dynamique d'acteurs régionaux de la protection de l'environnement, du développement des alternatives énergétiques, ainsi que de l'économie sociale et solidaire (ESS).

La structure a d'abord été portée par une association créée en mai 2009 avant de se transformer en coopérative fin avril 2010.

Début juin 2010, Enercoop Rhône-Alpes obtenait l'agrément préfectoral et son immatriculation validant ainsi sa mutation en coopérative d'intérêt collectif. Basée à Fontaine (38) dans un hôtel d'activité dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS), et disposant d'une équipe de deux salariés, Enercoop Rhône-Alpes a lancé son activité à l'automne 2010.

La création de cette structure de proximité permet aux citoyens de la région Rhône-Alpes de bénéficier de toutes les facilités pour choisir une électricité propre.

Les citoyens de Rhône-Alpes peuvent à la fois contribuer au développement de moyens de production propres sur leur territoire, et consommer l'électricité locale issue de ces moyens de production.

Par ailleurs, Enercoop Rhône-Alpes bénéficie de l'expérience du seul fournisseur électrique alternatif ayant atteint l'équilibre économique.

Naissance d'Enercoop Rhône Alpes :

- Juin 2010

Lancement de l'activité :

- Automne 2010

Lieu d'implantation :

- Hôtel d'Activité dédié à l'économie sociale et solidaire ARTIS à Fontaine (*agglomération grenobloise*) en Rhône-Alpes

Rayonnement :

- Région Rhône-Alpes

Structures fondatrices :

- La Nef | Enercoop "national" | Greenpeace | Hespul | Oxalis | Les Amis de la Terre Rhône | Biogone (Biocoop) | Rhône-Alpes Sans Nucléaire | AGEDEN | INDDIGO | Blandin Hydro Nature | Réseau Sortir du Nucléaire | ASDER | Tiéole

Enercoop Rhône-Alpes est soutenue par :

- Grenoble Alpes Métropole (*la METRO*) | La région Rhône-Alpes | L'Union Régionale des SCOP Rhône-Alpes (*URSCOP*) | La MCAE Isère Active



Dossier de Presse Enercoop Rhône-Alpes - Octobre 2010

Contact Presse : Natacha Balaÿ | presse@enercoop-rhone-alpes.fr | 04 56 40 04 22

Enercoop Rhône-Alpes : Hôtel d'activité ARTIS 13 rue Abbé Vincent 38600 FONTAINE | www.enercoop-rhone-alpes.fr

Les valeurs du projet Enercoop Rhône-Alpes

- Le respect de la Personne humaine et de l'Environnement sont deux conditions essentielles et indissociables : il s'agit de satisfaire ses besoins dans une relation d'équilibre plutôt que de prédation. La réduction de l'empreinte écologique des activités de production et de consommation constitue une priorité.
- La recherche d'une économie solidaire nous impose de repenser nos modes de production et de consommation de façon à rendre les biens et services de base accessibles à chaque citoyen, sans nuire à la capacité des générations futures ni à celle des populations des pays du sud à répondre à leurs propres besoins.
- La construction de cette économie nécessite un nouveau mode de gouvernance permettant aux différents acteurs d'organiser ensemble l'offre (et la façon de la produire) et la demande (et la façon de consommer). Au travers de cette gouvernance, c'est une nouvelle façon de vivre ensemble et d'organiser la société par l'implication de tous qui est recherchée.
- La relocalisation des activités pour satisfaire les besoins de base des habitants (se nourrir, se loger, se chauffer...), est un moyen pour créer des emplois locaux non délocalisables.

Enercoop se distingue par sa mission et ses valeurs :
le seul organisme visant uniquement l'intérêt collectif,
le seul fournisseur 100% vert,
le seul fournisseur visant le développement des moyens de production coopératifs locaux.

Les Dirigeants d'Enercoop Rhône-Alpes

Florence Martin | Présidente Enercoop Rhône-Alpes.



Après des études d'économie, à l'université Lumière Lyon II, Florence Martin rejoint une association d'aide à la création d'entreprise (*Rhône Développement Initiatives*) avant

de prendre en charge le pôle développement économique de la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire Rhône-Alpes. Attachée à l'accompagnement de projets associatifs et coopératifs, elle s'investit dans la coopérative Enercoop Rhône-Alpes pour mêler dimension collective et réponse aux enjeux environnementaux. Elle est présidente du conseil d'administration.

Frédéric Marillier | Directeur Enercoop Rhône-Alpes



Frédéric MARILLIER est Ingénieur diplômé de Politech'Savoie dans la filière environnement et titulaire d'un Master en management à l'IAE (*Institut d'Administration des Entreprises*) de Grenoble. Suite à ces études, et après un passage aux *Amis de la Terre*, Frédéric Marillier rejoint *Greenpeace* en 2001, où il sera

responsable des questions nucléaire et énergie pendant près de neuf ans. Il suit à cette occasion les politiques énergétiques en France (Loi Pope en 2005, Grenelle de l'environnement, etc.) et notamment l'ouverture du marché de l'électricité. Il travaille avec divers réseaux d'experts en efficacité énergétique et énergies renouvelables (*Négawatt, Global Chance, Wise-Paris, CLER, etc.*). Il fait parti du cercle des fondateurs d'Enercoop et y sera plusieurs années administrateur pour le compte de l'association écologiste. En juin 2009, il quitte *Greenpeace* pour lancer Enercoop Rhône-Alpes et en devient le directeur à sa création en juin 2010.



Objectifs

Enercoop Rhône-Alpes propose sur le territoire de la région Rhône-Alpes, de répondre à trois objectifs :

- investir collectivement dans des moyens de production d'énergie renouvelable (micro-hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse) ;
- fournir une énergie d'origine locale et 100% renouvelable aux particuliers, professionnels et collectivités de la région Rhône-Alpes ;
- offrir des services liés à la maîtrise de l'énergie dans le but de réduire les consommations (conseil, diagnostic, achats groupés, etc.).

Un prix juste et maîtrisé

Par ailleurs, de par sa structure coopérative et un contrôle des moyens de production, Enercoop Rhône-Alpes assure à ses consommateurs un prix juste et maîtrisé, ce qui permet de se protéger de la fluctuation des prix des marchés des énergies.

Pour une réappropriation citoyenne

De manière plus globale, le projet d'Enercoop Rhône-Alpes offre une réappropriation citoyenne des enjeux énergétiques et des moyens de production.



© Enercoop Rhône-Alpes 2010 | réalisation & infographie N. Babay - Enercoop/ak

Dossier de Presse Enercoop Rhône-Alpes - Octobre 2010

Contact Presse : Natacha Balajó | presse@enercoop-rhone-alpes.fr | 04 56 40 04 22

Enercoop Rhône-Alpes : Hôtel d'activité ARTIS 13 rue Abbé Vincent 38600 FONTAINE | www.enercoop-rhone-alpes.fr

De l'électricité verte à portée de tous

Enercoop Rhône-Alpes propose une électricité en provenance de sites de production d'énergies renouvelables exclusivement.

Particuliers, professionnels et collectivités peuvent désormais faire le choix de souscrire à l'offre Enercoop. L'offre est ouverte à tous, locataires ou propriétaires, en appartement ou maison individuelle, sur simple demande.

Comment changer de fournisseur ?

Devenir client d'Enercoop se fait sans aucune modification technique ni démarche spécifique : il suffit de renvoyer un bulletin de souscription.

Enercoop se charge de résilier l'actuel contrat de fourniture d'électricité.

Aucune coupure de courant n'est à craindre : le réseau de transport et de distribution garde son monopole public consistant à acheminer l'électricité jusqu'au domicile et garantit la qualité et la continuité du courant.

Essayer Enercoop sans engagement

Depuis janvier 2008, la loi autorise la réversibilité, c'est-à-dire la possibilité pour les particuliers de revenir aux tarifs réglementés d'électricité, sous réserve d'avoir souscrit à une offre de marché pendant six mois.

La réversibilité est un élément important dans la décision d'opter pour Enercoop.

L'offre de la coopérative, pour le consommateur particulier, étant sans engagement de durée, le changement de fournisseur n'implique donc aucun engagement ni pour le consommateur, ni pour son successeur sur le site concerné.



Les garanties

Le Label EVE



Enercoop est le premier et pour l'instant le seul fournisseur en cours d'obtention du label EVE (Electricité VERte). Ce label, porté par le WWF et le CLER, récompense les démarches écologiques en matière d'électricité. Plus d'informations sur www.label-eve.org ou www.electricite-verte.info

La marque de qualité Clair'énergie



Clair'énergie est une marque de qualité garantie par les collectivités qui sont chargées de l'organisation du service public local de l'électricité et du gaz (syndicats de communes, départements). Les fournisseurs d'électricité et de gaz utilisant cette marque se sont engagés à suivre des engagements respectueux des intérêts du consommateur.

Enercoop est le seul fournisseur d'électricité national à avoir le label Clair'énergie ! Signe de son engagement dans des pratiques commerciales respectueuses de ses clients, de ses efforts pour la transparence et le fonctionnement démocratique ! En savoir plus sur ce label : www.clairenergie.fr

Le point de vue d'UFC Que Choisir et de 60 millions de consommateurs

La démarche globale d'Enercoop a été reconnue par l'UFC Que Choisir comme « la seule offre [verte] valable », « la seule [offre] irréprochable sur le plan environnemental », et par 60 millions de consommateurs comme « l'offre écologique la plus attrayante » ou « le choix écolo ».*

*Que Choisir 462, septembre 2008, p 49 et 60 Millions de consommateurs Hors série N°136 mai/juin 2008, p85 et N° 441 sept 2009, p 35

Le classement dans le guide EcoloWatt de Greenpeace.

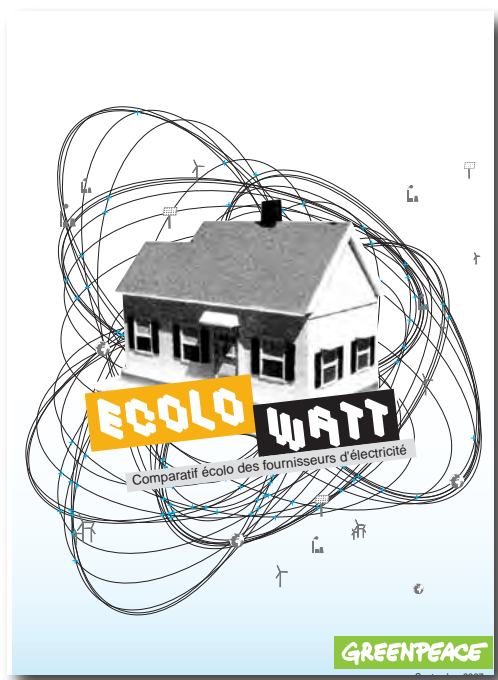
Enercoop a également été récompensée par le classement des fournisseurs d'électricité Ecolo Watt, réalisé par Greenpeace. Selon les critères établis par l'association, Enercoop est "le seul fournisseur d'électricité à proposer aux consommateurs une offre écologique sérieuse" avec une note de 17,1/20, loin devant les autres acteurs du marché.

Extrait en annexe 1.

La garantie de la transparence

En devenant sociétaire, tout consommateur peut prendre part aux réflexions et décisions de la coopérative.

Le consommateur (ou producteur, etc.) suit en toute transparence les investissements, les nouveaux sites de production, etc.



Une structure éthique & démocratique

Le statut d'Enercoop Rhône-Alpes

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif dont les principales caractéristiques et intérêts sont :

- Une personne = une voix : un fonctionnement démocratique
- Intérêt collectif reconnu par décision préfectorale
- Sans but lucratif : pas de plus-value sur le capital, bénéfices majoritairement affectés aux réserves impartageables, rendement limité du capital, écart salarial plafonné...
- Multisociétariat : producteurs, consommateurs, bénévoles, associations, entreprises... sont rassemblés dans l'idée d'associer différentes parties prenantes pouvant avoir des intérêts divergents
- Possibilité pour les collectivités territoriales de s'associer à la démarche

Enercoop Rhône-Alpes a fait le choix de la forme juridique la plus appropriée à l'éthique que ses premiers sociétaires ont voulu donner au projet. De forme privée et d'intérêt public, le statut Société Coopérative d'Intérêt Collectif s'inscrit dans le courant de l'économie sociale et solidaire, système économique qui place l'homme, et non le capital, au cœur du projet. Au delà de l'activité économique, la SCIC permet d'associer celles et ceux qui veulent agir ensemble dans un même projet.

Enercoop Rhône-Alpes, entreprise à but non lucratif

Enercoop est une entreprise à but non lucratif, ses statuts imposent le réinvestissement des bénéfices :

- dans de nouveaux moyens de production
- dans des services d'utilisation rationnelle de l'énergie
- dans le soutien des filières les moins développées (biogaz, photovoltaïque, petit éolien, etc).

Une coopérative structurée en six collèges

Les collèges fonctionnent sur le principe 1 personne = 1 voix. Les collèges sont représentés dans un conseil d'administration.

Les collectivités peuvent entrer au capital et bénéficier des services de la coopérative. La SCIC est le seul statut de droit privé qui l'autorise.

Les sociétaires d'Enercoop sont répartis en six collèges :

- producteurs,
- consommateurs,
- salariés,
- porteurs de projet,
- partenaires et collectivités.

Devenir sociétaire

L'ouverture du capital d'Enercoop permet à tout consommateur, particulier comme entreprise, de devenir sociétaire. La souscription minimale est celle d'une part sociale dont le montant est fixé à 100 euros.

Enercoop Rhône-Alpes, entreprise sociale et solidaire

Enercoop Rhône-Alpes est reconnue d'utilité sociale et d'intérêt collectif par arrêté préfectoral du 7 juin 2010.

Enercoop Rhône-Alpes est en cours d'agrément pour être reconnue Entreprise Solidaire



Relocaliser et développer la production d'énergie renouvelable

Enercoop Rhône-Alpes a vocation à investir dans des moyens de production d'énergie renouvelable, afin à la fois de développer une production utilisant une énergie propre et inépuisable, mais aussi de pouvoir fournir à ses clients de l'électricité locale.

Les producteurs de la région Rhône-Alpes

En attendant la mise en place de ces sites, les consommateurs de la région seront alimentés à travers le réseau national de producteurs liés à Enercoop dont 6 sont dans la région :

- Petite éolienne de 5 kW à St-Barthélémy-de-Vals dans la Drôme
- Petite éolienne de 20 kW à La Roche-sur-Grâne dans la Drôme
- Petite éolienne de 2 kW à Revel Tourdan en Isère
- Installation photovoltaïque de 3 kWc à Teyssières dans la Drôme
- Petite éolienne de 6 kW à Bézaudun-sur-Bîne dans la Drôme
- Installation photovoltaïque de 1,5 kWc à Saint Jean Bonnefonds dans la Loire

Un premier projet de production

Enercoop Rhône-Alpes a un premier projet d'investissement dans une micro-centrale hydraulique située dans la Drôme. Cette installation aura une puissance de 20 kW et une production prévisionnelle de 100 000 kWh/an. L'investissement est estimé à environ 100 000 euros. Le site est un lieu d'accueil pour les scolaires et les colonies, géré par une coopérative, et devrait donc aussi être un espace de démonstration et de pédagogie.

D'autres projets sont actuellement en cours d'étude notamment dans le moyen éolien.

Vendre son énergie à Enercoop

Avantages pour les producteurs :

- Réduction des coûts liés à la responsabilité d'équilibre
- Contrats à longs terme
- Participer à la gouvernance de la coopérative
- Prix d'achat permettant la rentabilité

« Ma société fournit depuis 2006 de l'énergie hydraulique à Enercoop, via une installation au fil de l'eau d'une puissance de 235 kW. J'ai fait partie des premiers producteurs de la coopérative. A l'époque, n'ayant pas pu bénéficier de l'achat de ma production par EDF, je suis passé par Enercoop qui a accepté d'acheter ma production à un tarif qui me permet de rentabiliser mon installation. J'ai découvert un vrai esprit de coopération avec les producteurs, une vraie démarche de soutien aux énergies renouvelables. »

CHRISTIAN PEYRES Neste Hydro Energie



Le réseau de transport

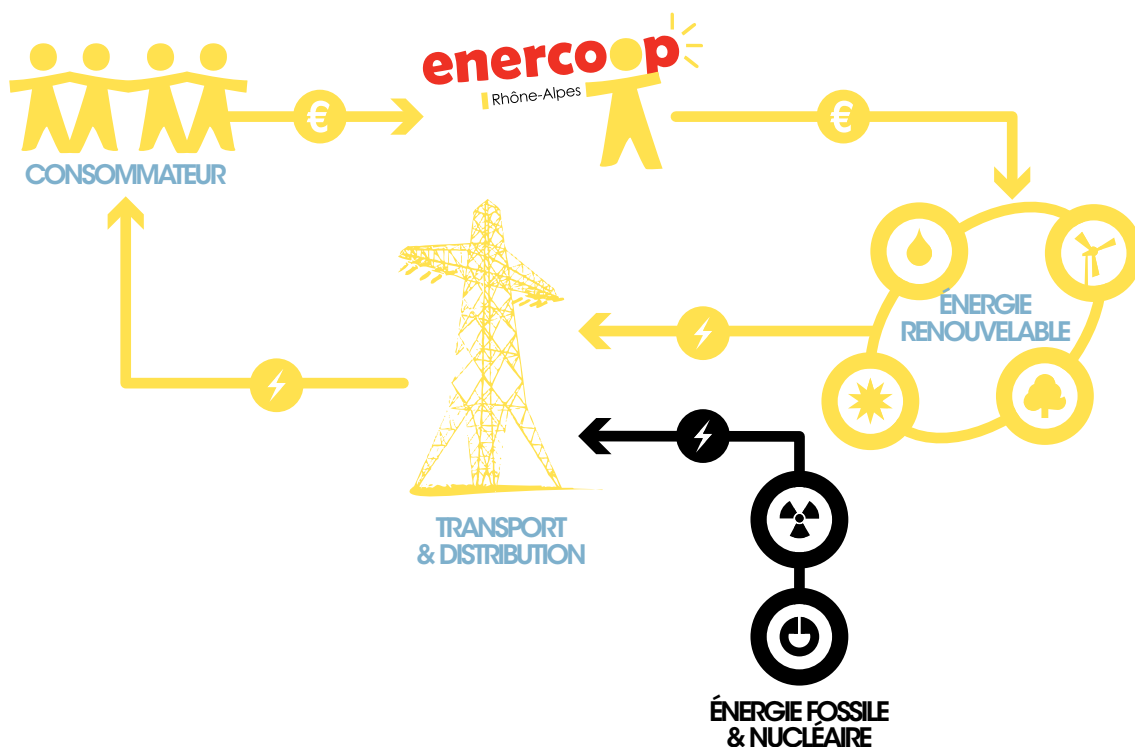
Quel est le rôle d'ERDF (Électricité Réseau Distribution France) ?

Si le marché de l'énergie a été totalement ouvert à la concurrence le 1er juillet 2007, la distribution de l'électricité demeure une activité régulée, qui relève de missions de service public.

ERDF est gestionnaire de 95%* du réseau électrique métropolitain continental, dont elle garantit la qualité et la sécurité.

**Les 5% restant sont gérés par les ELD (entreprises locales de distribution) présentes dans certaines communes.*

L'objectif d'Enerecoop est de faire augmenter la part d'électricité en provenance de sites de production d'énergies renouvelables au sein de ce réseau resté commun à tous les fournisseurs.



© Enercoop Rhône-Alpes 2010 | réalisation & infographie N. Babay - Enercoop/RA



Dossier de Presse Enercoop Rhône-Alpes - Octobre 2010

Contact Presse : Natacha Balajó | presse@enercoop-rhone-alpes.fr | 04 56 40 04 22

Enercoop Rhône-Alpes : Hôtel d'activité ARTIS 13 rue Abbé Vincent 38600 FONTAINE | www.enercoop-rhone-alpes.fr

Le prix de l'électricité

Un prix qui reflète ses coûts d'approvisionnement

Deux types de tarifs co-existent sur le marché de l'électricité :

Marché régulé

Le prix de l'électricité sur le marché régulé est fixé par décret ministériel. Son montant n'est établi ni en fonction de la réalité économique, ni de l'empreinte écologique de la production (impact sur le climat, gestion à long terme des déchets nucléaires, démantèlement des usines).

L'ouverture du marché va amener le marché régulé à disparaître progressivement.

Marché libre

Le prix du marché, répondant au principe de l'offre et de la demande, est, en France comme dans les pays voisins, bien plus élevé que celui du marché régulé.

Or, pour être concurrentiel avec le marché régulé, la majeure partie des fournisseurs a choisi d'opter pour une grille tarifaire en deçà du prix réel, dans le but de "capter une clientèle" pour obtenir aujourd'hui les parts de marché qui assureront la rentabilité de demain.

Enercoop se distingue des autres offres dans la mesure où elle propose une offre transparente à un prix juste, plus élevé que celui de ses concurrents. Son prix de vente est calculé en fonction de ses coûts réels d'approvisionnement en énergies renouvelables et de ses frais de structure limités. De plus, n'ayant pas d'actionnaire, elle n'assure ni plus value ni dividende.

Le surcoût, situé en moyenne (sans chauffage électrique) à 10€ mensuels, correspond à un choix éco-citoyen, dans la lignée du mouvement de consommation. Il peut en outre être compensé en suivant les conseils de maîtrise d'énergie, qui encouragent la réduction de la consommation énergétique de chaque foyer.

Le public est invité à se renseigner et à demander un devis car l'offre Enercoop est compétitive voire moins onéreuse que d'autres offres dites « vertes » proposées par d'autres fournisseurs.



Ils ont choisi Enercoop Rhône-Alpes

"Pour limiter les impacts des consommations d'énergie, il faut agir d'abord sur les comportements, limiter nos besoins, gagner en efficacité (isolation, performance des appareils...) et utiliser des énergies renouvelables. Alors que les consommations d'électricité ne cessent de croître en France, il faut chercher de nouvelles solutions locales, associant "citoyens-consommateurs", professionnels et collectivités locales. C'est pourquoi l'AGEDEN a été séduite par le projet d'Enercoop Rhône-Alpes, tant sur le plan énergétique (premier fournisseur avec une offre 100% énergies renouvelables) que sur le plan de la démarche coopérative et locale."*

*Association pour une GEstion Durable de l'ENergie qui agit depuis plus de 30 ans en Isère pour développer des solutions énergétiques locales et durables.

Etienne MASSON Directeur de l'AGEDEN - Isère (38)

"Nous avons vraiment attendu le moment de ne plus être obligés d'acheter de l'énergie nucléaire ! Autant à la maison que pour Toutes les Couleurs, Enercoop est pour nous une évidence parce qu'elle s'engage dans le renouvelable à 100%. Ce n'est pas une simple niche commerciale. C'est important pour nous aussi qu'Enercoop soit une coopérative, totalement transparente, où consommateurs et producteurs peuvent devenir sociétaires. Sur le plan financier pour notre restaurant, l'électricité reste à un prix raisonnable par rapport à l'engagement fort de cette coopérative."

Agnès et Herbert TOUTES LES COULEURS Restaurant 100% bio Lyon (69)

"Enercoop Rhône-Alpes est une entreprise qui allie la coopération et l'écologie. C'est pourquoi la scop Oxalis s'est engagée dans sa création et son développement. Ensemble, nous travaillons à construire une économie localisée à l'échelon régional, innovante, au service des personnes, et sobre en énergie."

Bernard CANAT OXALIS scop - Savoie (73) Partenaire d'Enercoop Rhône-Alpes

"La FRAPNA Drôme agit sur son département depuis mars 1977 pour protéger l'environnement. L'association rassemble actuellement plus de 1000 personnes et 26 associations fédérées, passionnées de nature et engagées pour réagir face aux urgences écologiques. Le partage du plaisir, des passions et des inquiétudes engagent à militer pour une réorientation radicale de nos modes de vie. Les Drômois sont motivés : leur département est le premier pour l'agriculture bio et... l'industrie nucléaire. Le développement du nucléaire n'a pas été soumis à la démocratie. Enercoop permet aux citoyens de reprendre ses droits pour refuser les monopoles et promouvoir une autre politique énergétique."

Marc PAPILLON Directeur de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) - Drôme (26)

"Lors du déménagement de mon cabinet d'ophtalmologie en 2008, il m'est apparu évident de souscrire un contrat chez Enercoop, comme pour mon domicile : j'utilise l'électricité dans mon quotidien professionnel, je ne peux m'en passer, mais il n'y a jamais de problème avec la fourniture de mon électricité par Enercoop. Je suis ainsi heureuse de pouvoir mettre en accord mes convictions et mes actes au quotidien ; et la démarche Negawatt prônée par Enercoop me satisfait parfaitement : de l'électricité « verte » mais de l'électricité consommée avec modération !"

Christine MALFAY-REGNIER Ophtalmologue - Valence (26)

"Travaillant nous-mêmes dans un esprit coopératif, nous étions convaincus par la démarche d'Enercoop. Nous avons donc fait une estimation du surcoût pour notre boulangerie, et avons très vite décidé que les 23€ par mois représentaient un prix vrai et juste... prix que nous étions prêts à payer pour favoriser les énergies renouvelables. Nous communiquons cet engagement auprès de nos clients et essayons de les sensibiliser à ces questions."

Etienne MANIPOUD Boulangerie LA TARTINE - Doussard (74)

"Les Amanins, centre de séjour en agro écologie, projet d'écologie pratique et quotidienne, a naturellement opté pour Enercoop s'agissant de son fournisseur en électricité renouvelable. Lieu de sensibilisation et d'expérimentation, c'est un beau moyen d'informer le public accueilli de l'existence de la coopérative Enercoop dont nous sommes entièrement satisfaits."

Houari BELMONSTEFA Co-gérant - Les AMANINS-Drôme (26)

"Etant commerçants en alimentation biologique, le choix d'Enercoop Rhône-Alpes comme fournisseur d'énergie électrique nous paraissait évident. En tant que professionnels nous ne constatons aucun désagrément et nos clients sont ravis de cet engagement militant que nous faisons connaître."

Pierre COSTE BIOGONE (réseau Biocoop) - Villeurbanne (69)

"La Nef agit quotidiennement pour permettre le développement des énergies renouvelables. Désireuse de soutenir le développement de l'ensemble de la filière, des producteurs aux consommateurs, et convaincue de la nécessité d'une prise de conscience citoyenne sur les questions énergétiques, la Nef a naturellement contribué à la création d'Enercoop et s'est engagée avec Enercoop Rhône-Alpes."

Victor GRANGE La NEF - Villeurbanne (69)



Maîtrise de l'énergie

Le contexte technique, environnemental et économique actuel nous impose de maîtriser nos consommations d'énergie.

Enercoop Rhône-Alpes ne conçoit la production d'énergies renouvelables qu'accompagnée par une politique forte en faveur de la maîtrise de nos consommations.

Pour cela Enercoop Rhône-Alpes prévoit de développer des offres de services de la maîtrise de l'énergie :

- conseil téléphonique
- audit sur site
- organisation d'achats groupés d'équipements
- préparation au système d'obligation d'économie d'énergie faite aux fournisseurs...

Adopter la démarche Negawatt

La démarche NegaWatt nous incite à poser un regard différent sur l'énergie, en nous interrogeant d'abord sur nos besoins réels, puis en cherchant à y répondre le plus efficacement possible en faisant enfin appel aux sources d'énergie les moins problématiques. Il s'agit de repenser son comportement énergétique et savoir le décliner en 3 temps :

- **Sobriété** : supprimer les gaspillages absurdes et coûteux par des comportements rationnels et par des choix individuels et sociaux. Cela revient à fonder notre venir sur des besoins énergétiques moins boulimiques, mieux maîtrisés et plus équitables.
- **Efficacité** : réduire les pertes : le potentiel d'amélioration de nos bâtiments, véhicules ou appareils est considérable. Nos consommations d'énergie et de matière peuvent être réduites d'un facteur de 2 à 5 à l'aide de techniques largement éprouvées et une rentabilité économique très raisonnable.
- **Renouvelables** : les énergies renouvelables, inépuisables, bien réparties et décentralisées, sont les seules qui permettent de répondre durablement à nos besoins en énergie sans épuiser notre planète.

Pour en savoir plus : www.negawatt.org

Conférences

Enercoop Rhône-Alpes est présente dans de nombreux salons tout au long de l'année afin de proposer des moyens visant à maîtriser notre consommation d'énergie.

Actualités et conférences sur le site www.enercoop-rhone-alpes.fr

Où retrouver prochainement Enercoop Rhône-Alpes ?

- **Du 19 au 22 novembre 2010** : Salon Vivez Nature à Eurexpo (Lyon - 69)
- **Du 1er au 05 décembre 2010** : Naturissima à Grenoble (38)
- **Du 11 au 13 mars 2011** : Primevère à Eurexpo (Lyon - 69)

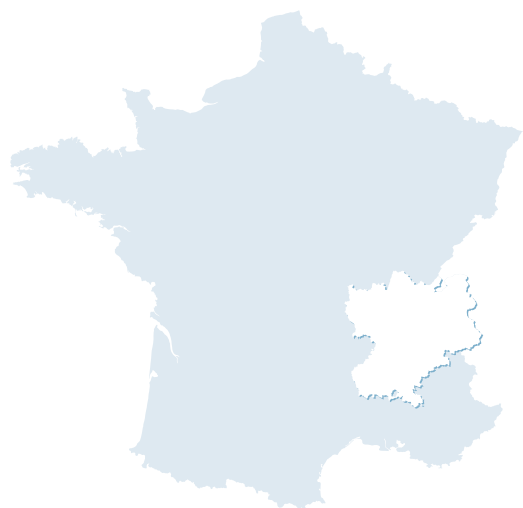


Informations pratiques

Adresse

- Enercoop Rhône-Alpes
Hôtel d'activité ARTIS
13 rue Abbé Vincent
38600 FONTAINE
FRANCE

Localisation

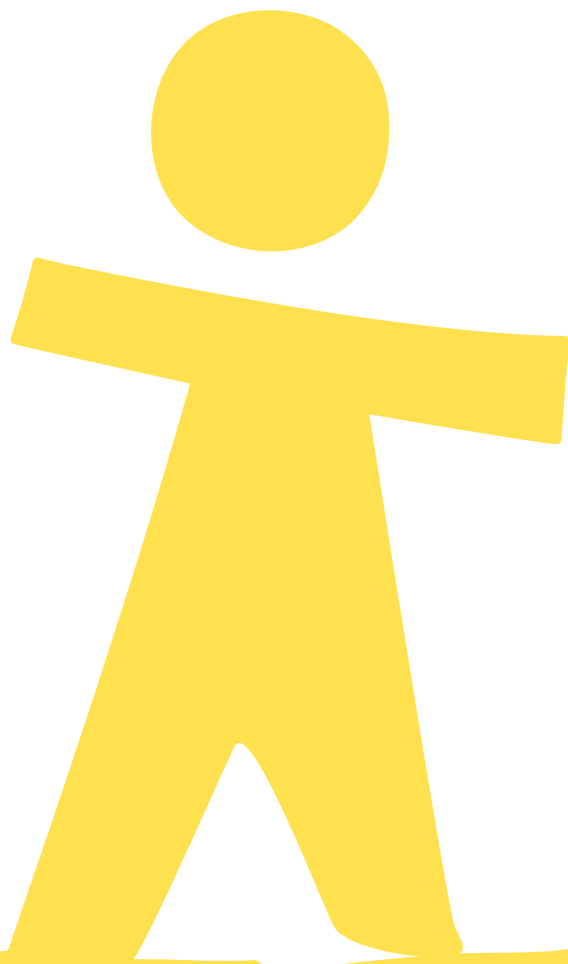


Web

- www.enercoop-rhone-alpes.fr

Documents consultables et téléchargeables

- Brochure pour professionnels
- Brochure pour particuliers
- Brochure pour producteurs
- Bulletin de souscription aux parts de capital
- Bulletin de souscription à l'offre d'électricité verte
- Souscription en ligne
- Statuts



Dossier de Presse Enercoop Rhône-Alpes - Octobre 2010

Contact Presse : Natacha Balajó | presse@enercoop-rhone-alpes.fr | 04 56 40 04 22

Enercoop Rhône-Alpes : Hôtel d'activité ARTIS 13 rue Abbé Vincent 38600 FONTAINE | www.enercoop-rhone-alpes.fr

Les Partenaires d' Enercoop Rhône-Alpes

Ils ont créé Enercoop Rhône-Alpes



Ils soutiennent Enercoop Rhône-Alpes



© Enercoop Rhône-Alpes 2010 | réalisation & infographie N. Babay - Enercoop/04



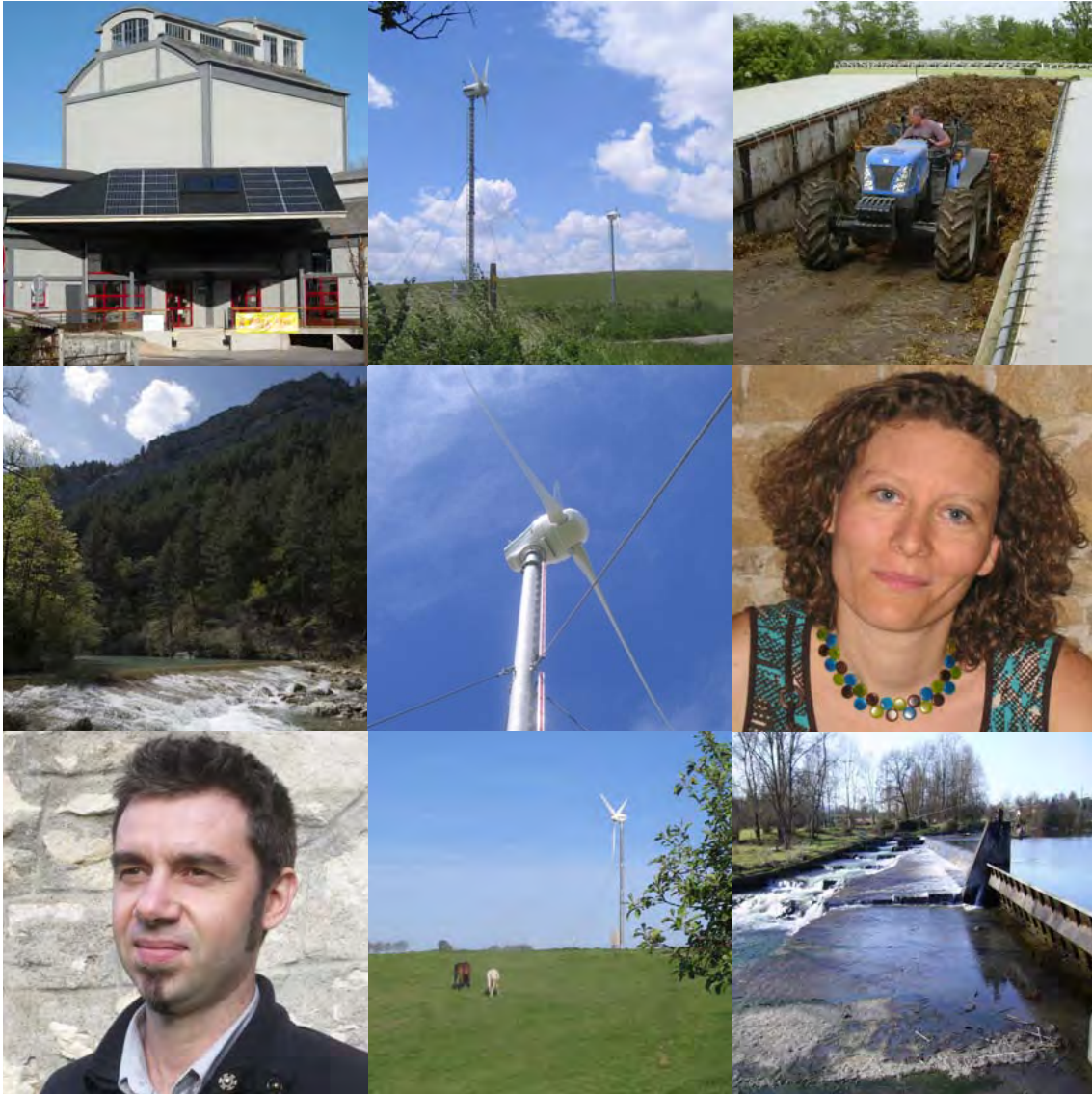
Dossier de Presse Enercoop Rhône-Alpes - Octobre 2010

Contact Presse : Natacha Balaÿ | presse@enercoop-rhone-alpes.fr | 04 56 40 04 22

Enercoop Rhône-Alpes : Hôtel d'activité ARTIS 13 rue Abbé Vincent 38600 FONTAINE | www.enercoop-rhone-alpes.fr

Visuels disponibles pour la presse

D'autres visuels ainsi que le logo Enercoop Rhône-Alpes peuvent également être fournis sur demande. Les crédits photos vous seront indiqués pour chacun des visuels choisis.



© Enercoop Rhône-Alpes 2010 | réalisation & photographie N. Babay - Enercoop/ak



Dossier de Presse Enercoop Rhône-Alpes - Octobre 2010

Contact Presse : Natacha Balajó | presse@enercoop-rhone-alpes.fr | 04 56 40 04 22

Enercoop Rhône-Alpes : Hôtel d'activité ARTIS 13 rue Abbé Vincent 38600 FONTAINE | www.enercoop-rhone-alpes.fr